



FÉDÉRATION DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES SÉNATEURS UMP RÉINTRODUISENT TROIS JOURNÉES DE CARENCE POUR LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Après avoir échoué dans leur tentative lors du vote sur le P.L.F.S.S., l'opposition parlementaire au Sénat a réintroduit 3 journées de carence en cas d'arrêt maladie pour l'ensemble des fonctionnaires dans le cadre du débat sur le « Projet de loi de Finance ».

LE PRÉTEXTE DE L'ÉQUITÉ ENTRE LES SALARIÉS DU PUBLIC ET DU PRIVÉ

Arguant l'équité entre le secteur public et privé, le montant des économies ainsi réalisées, et la volonté de réduire l'absentéisme, **les sénateurs U.M.P. apportent, s'il en était besoin, une nouvelle preuve de leur attachement aux principes largement développés par le MEDEF.**

Dans les faits, il s'avère que l'instauration d'une journée de carence par le gouvernement Sarkozy n'a eu pour effet que de faire supporter aux agents des économies budgétaires en amputant leur pouvoir d'achat, l'impact sur l'absentéisme étant infinitésimal.

Alors que, parallèlement, de nombreux salariés du secteur privé bénéficient d'une prise en charge complémentaire dans leurs entreprises.

LES DROITS DE TOUS LES SALARIÉS REMIS EN CAUSE

Après les offensives sur les 35H, la remise en cause de l'Aide Médicale d'État et autres dispositions, il s'agit d'une nouvelle attaque des droits des agents de la Fonction publique, visant à l'abaissement du « coût du travail » et la réduction des droits de tous les salariés !

Le patronat et ses porte-paroles parlementaires jouent une nouvelle fois la carte de l'opposition des salariés entre eux, prétendant que certains seraient privilégiés.

Et s'il y avait besoin de s'en convaincre, ce vote intervient alors que, malgré tous les cadeaux fiscaux et sociaux qui lui sont accordés sans aucune contrepartie, le patronat appellent cette semaine à la grève parce que « *les patrons de terrain n'en peuvent plus !* », et d'exiger l'abrogation des textes qui doivent entrer en vigueur au 1er Janvier 2015 concernant la reconnaissance des pénibilités.

Ces mesures répondent clairement à un seul objectif : abaisser le coût du travail en s'attaquant aux droits de tous les salariés, pousser encore plus loin la politique de démantèlement de tout notre tissu économique et social et préserver les intérêts du grand capital.

Pour la Fédération CGT Santé Action Sociale, il est temps de s'attaquer réellement au coût réel du capital, d'exiger des mesures immédiates pour le **contrôle de tous les fonds publics accordés aux entreprises, et la taxation des revenus spéculatifs au moins égale à celle du travail.**

Alors que le débat parlementaire n'est pas clos, et sans préjuger des dispositions contenues dans le Projet de Loi de Finance, **la Fédération CGT Santé Action Sociale appelle solennellement les députés à rejeter toutes dispositions visant à amoindrir les droits des salariés.**

Montreuil, le 4 Décembre 2014

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

405

E-Mail :
com@sante.cgt.fr